



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Stratégie de développement durable

Rapport annuel 2021-2022



Canada

Message du premier dirigeant

C'est avec fierté que je présente le rapport de cette année sur la Stratégie de développement durable 2018-2023 de la Commission de la capitale nationale (CCN).

En tant qu'intendante principale des terrains fédéraux et de certains des biens naturels les plus spectaculaires de la région de la capitale nationale, la CCN joue un rôle essentiel dans l'édification d'une capitale résiliente aux aléas du climat. Sa stratégie de développement durable énonce les mesures qu'il lui faut prendre pour protéger ses actifs contre l'impact du changement climatique et adapter ses programmes aux nouvelles réalités climatiques.

À la CCN, bien que nous adoptions depuis longtemps des pratiques respectueuses de l'environnement, ces impératifs sont désormais un moteur de nos processus décisionnels. Adoptant les visées de notre conseil d'administration, nous savons qu'il nous faut prendre l'initiative afin de rendre la capitale résiliente au changement climatique. C'est pour nous une très grande priorité. D'ailleurs, seules deux sociétés d'État fédérales adhèrent volontairement à la *Loi fédérale sur le développement durable*, et nous sommes l'une d'elles. Toute l'organisation est pleinement engagée à établir dans ses rangs une culture de développement durable qui permet au personnel et aux bénévoles d'intégrer la durabilité environnementale dans toutes leurs activités.

Le rapport de cette année met en lumière des projets qui font progresser nos ambitieux objectifs; par exemple, l'achèvement de notre évaluation de la vulnérabilité et des risques associés au changement climatique, un projet phare qui nous indiquera quels sont les plus grands risques climatiques pour nos actifs et nos activités – et qui nous aidera à nous y adapter.

En matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous avons fait un grand pas dans la bonne direction en interdisant l'utilisation des petits outils à essence sur nos terrains. La CCN est ainsi devenue la première autorité au Canada à mettre en vigueur une politique aussi générale. Cette décision nous rapproche de notre objectif d'élimination complète des émissions attribuables à notre fonctionnement d'ici 2050.

Depuis le lancement de notre stratégie de développement durable, nous pouvons nous enorgueillir d'avoir fait des progrès dans 34 des 36 mesures et 64 des 76 indicateurs qui y sont énoncés. Ces progrès ne seraient tout simplement pas possibles sans le dévouement de notre personnel et la collaboration de nos partenaires et de nos parties prenantes.

La crise climatique est un exemple tangible d'un défi planétaire qui nécessite une collaboration à l'échelle régionale, nationale et mondiale. Les rapports à portée internationale sur les changements climatiques ne cessent de signaler l'urgence d'agir, et le gouvernement du Canada a adopté une approche pancanadienne pour atténuer son impact et accroître la résilience du pays face à ces changements. C'est dans ce contexte que nous voyons les résultats de nos mesures ambitieuses et que nous maintenons fermement notre engagement à faire notre part, en travaillant coude à coude avec nos partenaires de la région de la capitale nationale.

Nous avons déjà entrepris la préparation de la stratégie de développement durable qui guidera notre parcours pour 2023-2027. Nos priorités futures comprendront la réduction de la consommation énergétique de nos bâtiments; l'intégration de mesures d'adaptation au climat dans la gestion de nos actifs, de nos projets et de nos programmes; et la promotion de pratiques d'approvisionnement durable.

Le premier dirigeant,



Tobi Nussbaum



Introduction

La [Stratégie de développement durable 2018-2023](#) (SDD) de la [Commission de la capitale nationale](#) (CCN) présente le rôle de la CCN dans la création d'une région de la capitale nationale durable. Elle vise à démontrer son leadership et à promouvoir la collaboration parmi les parties prenantes de la région.

Bien que sa portée soit régionale, cette stratégie cadre avec deux importantes initiatives fédérales et une initiative internationale, présentées plus loin. Elle a été élaborée avec l'apport du personnel de la CCN, de diverses parties prenantes et du public.

Ce rapport est le quatrième rapport annuel sur la stratégie de 2018-2023. Il présente les progrès réalisés par la CCN depuis le lancement de la stratégie et met en lumière les mesures et les partenariats entrepris en 2021-2022. Ce document donne aussi un aperçu des initiatives et des défis que réserve l'avenir.



Avancées concernant la Stratégie fédérale de développement durable

La [Stratégie fédérale de développement durable](#) (SFDD) définit les priorités du gouvernement du Canada en matière de développement durable et décrit comment le Canada contribuera aux [objectifs environnementaux du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030](#). La [Stratégie pour un gouvernement vert](#), dirigée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), décrit quant à elle les mesures précises que prendront les ministères et organismes fédéraux pour décarboniser et écologiser leurs activités et les rendre résilientes aux changements du climat.

Le 1^{er} décembre 2020, la CCN est devenue une entité désignée en vertu de la *Loi fédérale sur le développement durable*, laquelle encadre la SFDD. Cela signifie que dorénavant, la CCN est tenue de participer à la stratégie fédérale et de faire rapport sur ses progrès à cet égard. En 2023, la CCN déposera devant le Parlement une nouvelle stratégie de développement durable pour 2023-2027. Celle-ci s'harmonisera pleinement à la stratégie fédérale de 2022-2026 et à la Stratégie pour un gouvernement vert, et sera conforme au mandat et à la position uniques de la CCN à titre de partenaire régionale pour bâtir une région de la capitale nationale écologiquement durable et résiliente au changement climatique.

La CCN a déjà commencé à élaborer sa stratégie de développement durable pour 2023-2027. Ce processus comprend la consultation de parties prenantes internes et externes. Une première version provisoire de cette stratégie sera présentée au conseil d'administration de la CCN à l'hiver 2023, et le grand public pourra la commenter au printemps 2023.

Bâtiments de la promenade Sussex

Priorités

La CCN met le développement durable au cœur de sa vision organisationnelle. Pour l'exercice 2022-2023, l'une de ses quatre priorités stipule qu'elle doit « démontrer un leadership à l'échelle du pays en rendant la région de la capitale nationale résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement ». Compte tenu de cette priorité d'entreprise, le conseil d'administration de la CCN exige qu'il se crée une culture de développement durable, et que des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de son impact soient intégrées à tous les secteurs d'activités de la société d'État.

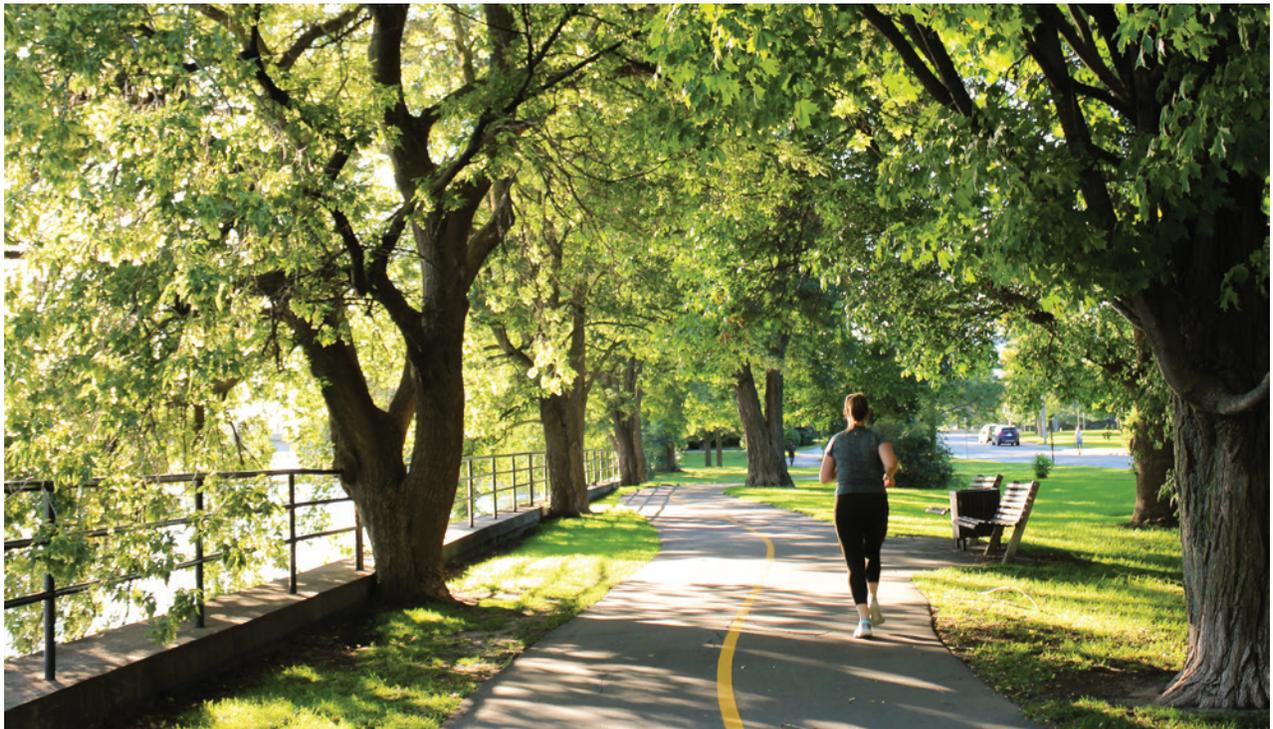
La Stratégie de développement durable 2018-2023 est l'un des outils qu'emploie la CCN pour s'attaquer à cette priorité. La société d'État reconnaît la nature multisectorielle des questions environnementales et leur incidence sur le bien-être de la population canadienne. Les deux priorités de cette stratégie mettent en évidence l'importance de la collaboration pour assurer au pays un avenir durable.

Partenariats pour une région durable

En mettant en œuvre sa stratégie, la CCN agit à titre de cheffe de file pour bâtir une région de la capitale durable conjointement avec ses partenaires régionaux, qui comprennent les trois ordres de gouvernement, des organisations non gouvernementales, des groupes communautaires, le milieu des affaires, ses locataires et le public.

Amélioration de l'environnement bâti pour favoriser la santé humaine

Les interactions entre environnement bâti et environnement naturel peuvent influencer sur les résultats en matière sociale et de santé. À titre de propriétaire et intendante de plus de 10 % des terrains de la région de la capitale nationale, la CCN a un rôle à jouer dans l'amélioration du bien-être général. Son mandat lui permet d'influer sur plusieurs facteurs déterminants de la santé humaine, dont l'accès à la nature; la qualité de l'environnement bâti; la conservation du patrimoine culturel; la création de lieux magnifiques; l'accès aux moyens de transport; l'accessibilité physique; l'accès à des aliments sains; et la protection contre les substances toxiques et les phénomènes météorologiques extrêmes.



Jogging le long du canal Rideau

Points saillants

L'un des plus vastes projets résidentiels carboneutres au Canada

En janvier 2022, la CCN a franchi un jalon important du projet de [réaménagement des Plaines LeBreton](#). En effet, Dream LeBreton aménagera une première partie de terrain, le terrain de la bibliothèque, et y établira une [collectivité diversifiée, inclusive et durable](#) au cours des prochaines années. Le projet retenu comptera 601 nouveaux logements, dont 41 % seront abordables et destinés aux populations prioritaires telles que les femmes et les enfants; les peuples algonquins et d'autres peuples autochtones; nos ex-militaires; et les personnes qui viennent d'immigrer. De plus, au moins 31 % des logements satisferont aux critères d'accessibilité établis dans [l'Initiative des terrains fédéraux](#), c'est-à-dire qu'ils se loueront à 79 % du prix du loyer médian du marché. L'ensemble des nouvelles constructions seront certifiés LEED Or. Un réseau énergétique de quartier recyclant l'énergie des eaux usées municipales ainsi que des sources d'énergie solaire sont également à l'étude, afin de déterminer le meilleur moyen d'atteindre la carboneutralité dans le quartier LeBreton.

Sur le chemin de la carboneutralité

Dans la Stratégie pour un gouvernement vert, le gouvernement du Canada s'engage à atteindre la cible « zéro émissions nettes » d'ici 2050 pour ses activités. Pour atteindre cette cible, la CCN a entamé l'élaboration d'un plan d'atténuation du changement climatique, assorti d'un plan de carboneutralité pour son portefeuille immobilier. Ce plan établira la marche à suivre pour réduire autant que possible la consommation énergétique de ses propriétés. Mais la CCN n'attend pas que son plan d'atténuation soit terminé pour agir et réduire ses émissions de gaz à effet de serre. En 2021, elle est devenue la première organisation publique au Canada à [interdire l'utilisation des petits outils à essence](#) sur ses terrains. En outre, elle continue de grossir sa flotte de véhicules sans émission ou hybrides et fait le choix de matériel à haute efficacité énergétique lorsque c'est possible.

La [construction du bâtiment de service réservé à l'entretien et au remisage à Rideau Hall](#), terminée en 2021, est un autre exemple des efforts investis par la CCN

pour réduire ses émissions. Ce bâtiment sert de lieu de travail et de remisage aux équipes des opérations et de l'entretien. C'est le premier bâtiment carboneutre bâti par le gouvernement du Canada dans la région de la capitale nationale. Lors de sa conception, une modélisation énergétique a permis d'atteindre la conformité à la norme BCZ-Design, dont les exigences surpassent celles du code du bâtiment. Entre autres choses, et puisque les fonctions du bâtiment le permettent, la température intérieure est tempérée en hiver et il n'y a pas d'air climatisé en été. La consommation énergétique s'en trouve réduite, et le bâtiment est autonome d'un point de vue énergétique grâce à plusieurs panneaux solaires installés sur le toit.

Adaptation au changement climatique

À l'aide des données du rapport sur les [projections climatiques pour la région de la capitale nationale](#), une évaluation de la vulnérabilité et des risques liés au changement climatique a été réalisée. Grâce à cette évaluation, la CCN pourra planifier les mesures qu'elle devra adopter pour augmenter sa résilience aux impacts du changement climatique, et établir un ordre de priorité.

L'étude a révélé que les dangers liés au climat suivants présentent les risques les plus importants pour la réalisation du mandat de la CCN : étés plus chauds et plus humides; précipitations de courte durée, de forte intensité et soutenues; et phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes de verglas, tornades, etc.).

Il a aussi été observé que les secteurs des ressources naturelles et des parcs; de l'infrastructure et des opérations; des bâtiments, du logement et de l'immobilier; de l'archéologie; et de l'agriculture présentent les risques les plus élevés et nécessitent une attention immédiate. Cette évaluation a aussi révélé que les berges, les sites contaminés, les sites archéologiques et les biens de la CCN situés dans la plaine inondable à récurrence de 100 ans sont déjà à risque lors de précipitations extrêmes et de longue durée.

La CCN n'est qu'au début de son processus de planification d'adaptation au climat. Face au changement climatique, elle a la chance de prendre des mesures pour améliorer les processus dans tous ses secteurs d'activités, afin d'augmenter la résilience des terrains qu'elle gère, de son infrastructure et de ses programmes. Le premier plan d'adaptation au changement climatique de la CCN sera terminé à l'automne 2023.

Progrès réalisés en 2021-2022

En mars 2022, la CCN avait fait des progrès sur 34 des 36 mesures et 64 des 76 indicateurs. Pour 47 indicateurs, l'objectif a déjà été atteint ou est en voie d'être atteint dans les délais prévus. Pour 17 indicateurs, les travaux ont commencé, mais des problèmes ont entraîné le report de l'échéance du projet ou rendront difficile l'atteinte de la cible. Les travaux n'ont pas encore commencé pour 10 des 76 indicateurs. Enfin, deux des indicateurs ne seront pas atteints d'ici la fin du cycle 2018-2023 de la Stratégie de développement durable.

Les tableaux ci-après détaillent les progrès réalisés au cours de l'exercice 2021-2022 et donnent parfois un aperçu de ce qui est prévu pour l'exercice qui vient. Ils indiquent également à quels endroits des changements ont été apportés pour harmoniser la mise en œuvre des stratégies avec la Stratégie fédérale de développement durable et la Stratégie pour un gouvernement vert.

*Sentier de la Rivière-des-
Outaouais, le long de la colline
du Parlement*





Les principes

La Stratégie de développement durable 2018-2023 repose sur six principes devant aider la CCN à changer ses façons de faire. Après la troisième année complète de mise en œuvre de la stratégie, il est permis d'affirmer que le développement durable et les six principes ci-après font partie intégrante des activités de la CCN. La section qui suit illustre comment la CCN a établi une collaboration entre son personnel et ses partenaires externes, et fait participer le public à la création d'une région de la capitale nationale durable et plus équitable.

Collaboration

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2021-2022
Travailler avec les municipalités régionales, les gouvernements provinciaux et fédéral, les universités, les peuples autochtones et les organisations non gouvernementales, afin de définir les intérêts communs et de mobiliser des ressources en vue de projets.	<p>Cette année, la CCN a poursuivi sa participation avec ses partenaires régionaux, provinciaux et fédéraux, afin que ses efforts demeurent ancrés dans une démarche intégrée de développement durable. Entre autres, elle a pris part à des activités de concertation dans le contexte des projets suivants : l'évaluation de la vulnérabilité et des risques liés au changement climatique; le réaménagement des plaines LeBreton; la réduction des émissions de gaz à effet de serre; la lutte contre les espèces envahissantes; le projet de plantation d'arbres au parc Hog's Back; et la diminution du nombre de collisions d'oiseaux contre les bâtiments.</p> <p>Ces partenaires comprennent les suivants : la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg; les Algonquins de la Première Nation Pikwakanagan; la Ville de Gatineau; la Ville d'Ottawa; Forêt Capitale; Ailes en sûreté Ottawa; la Société géographique royale du Canada; Ressources naturelles Canada; Services publics et Approvisionnement Canada; Environnement et Changement climatique Canada; le Secrétariat du Conseil du Trésor; la Société pour la nature et les parcs du Canada; le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais; l'Université Carleton; l'Association de vélo de montagne de l'Outaouais; la Coalition des organismes de loisirs du parc de la Gatineau; le Relais plein air du parc de la Gatineau; Sentiers Chelsea; le club Oxygène; les Amis du parc de la Gatineau et l'Alliance des sentiers hivernaux urbains.</p>
Établir des relations et maintenir un dialogue permanent avec les peuples autochtones.	Un dialogue est ouvert entre la CCN, la Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg et les Algonquins de la Première Nation Pikwakanagan, à propos de plusieurs projets et plans, dont le remplacement du pont Alexandra, la modernisation du camping du lac Philippe, la décontamination de l'île Victoria et le projet Bâtir LeBreton. Le remplacement du pont Alexandra et le projet Bâtir LeBreton sont également menés en consultation avec le Secrétariat de la Nation algonquine et le Conseil tribal de la Nation algonquine Anishinabeg.

Participation du public

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2021-2022
Créer une plateforme pour recueillir des commentaires sur la stratégie en tout temps, et aller à la rencontre du public, au moyen d'un processus de consultation, tous les trois ans.	En 2021-2022, la CCN a interpellé le public en envoyant une infolettre sur sa stratégie de développement durable, en janvier 2022. La page Web de la Stratégie de développement durable 2018-2023 est mise à jour régulièrement avec de l'information sur les projets en cours et les consultations publiques. Le public peut formuler des commentaires en tout temps à partir de cette page.
Utiliser le Labo d'urbanisme et les terrains de la CCN pour tenir des activités qui réunissent des partenaires internes et externes concernant l'engagement en faveur de l'environnement et le renforcement des capacités.	En 2021-2022, le Labo d'urbanisme de la CCN a poursuivi sa programmation virtuelle, qui a été couronnée de succès. Le public a été convié aux séances suivantes : <i>L'emplacement, la taille et la vocation des espaces verts</i> (29 avril 2021, 343 participations); <i>Les démarches de réconciliation dans une perspective urbaine</i> (17 mai 2021, 479 participations); <i>L'engagement citoyen au service des parcs</i> (3 novembre 2021, 219 participations); <i>La commémoration publique, d'hier à aujourd'hui</i> (8 décembre 2021, 314 participations).

Leadership

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2021-2022
Définir les sources de financement pour la mise en œuvre de cette stratégie, y compris un fonds vert et des partenariats d'entreprise.	La CCN a mis des fonds de côté pour les trois dernières années (de 2020 à 2023) de la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable 2018-2023 et pour son harmonisation avec la Stratégie fédérale de développement durable. Les besoins de financement seront réévalués au moment d'adopter le prochain cycle de la stratégie, en 2023. De plus, la CCN a défini d'autres sources de financement pour faire progresser ses objectifs en matière de développement durable. Par exemple, depuis 2020 elle a amassé 260 000\$ pour la plantation d'arbres, en plus de signer des partenariats visant à fournir des emplacements à des organismes sans but lucratif, également pour la plantation d'arbres.
Organiser un atelier régional annuel sur la durabilité.	En 2021-2022, l'atelier régional annuel sur la durabilité n'a pas eu lieu. L'équipe de programmes de développement durable, à la CCN, rencontre toutefois régulièrement la Ville de Gatineau, la Ville d'Ottawa ainsi que plusieurs partenaires fédéraux pour échanger des connaissances et faire le point sur les progrès de certains projets.
Diriger par l'exemple, en appliquant des pratiques exemplaires de développement durable et de protection du patrimoine, notamment en incitant ses partenaires à faire de même dans le cadre de ses fonctions liées aux approbations fédérales.	En matière de développement durable, la CCN fait preuve de leadership de multiples manières. Cette année, elle était la première organisation publique au Canada à interdire l'utilisation de petits outils à moteur sur ses propriétés. La CCN innove aussi dans le cadre de la rénovation de son nouveau bureau, au 80, rue Elgin, en intégrant au design du bâtiment plusieurs éléments de développement durable tels que l'efficacité énergétique et le bien-être membres du personnel. La société d'État exerce également un grand pouvoir d'influence dans la région en raison à sa responsabilité en matière d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières. Par exemple, cette influence a permis d'inclure des mesures d'efficacité énergétique et de prévention des collisions d'oiseau au projet de réfection de la Place du Portage III.

Équité sociale

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2021-2022
Mener une étude géospatiale tenant compte de la santé et du bien-être de la population et de l'équité sociale pour guider les plans, projets et programmes, nouveaux ou renouvelés, de la CCN.	L'étude socioéconomique géospatiale des collectivités adjacentes aux terrains gérés par la CCN est sur le point d'être finalisée. Un des objectifs de l'étude consiste à rendre disponibles les données recueillies et à explorer les façons dont la CCN pourrait les incorporer à ses processus décisionnels.
Réviser le processus de gestion de projet et les outils d'établissement des priorités pour y intégrer l'équité sociale.	La révision du processus de gestion de projet est commencée, mais elle n'est pas encore terminée.
Fournir au personnel de la CCN de la formation sur la façon d'évaluer et d'améliorer l'équité sociale dans les plans, les projets et les programmes.	La formation prévue pour le personnel de la CCN est en cours de préparation.

Intégration du capital naturel dans la prise de décisions

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2021-2022
Adopter une méthode de comptabilisation du capital naturel.	La CCN n'a pas encore adopté de méthode de comptabilisation du capital naturel. Elle continue de s'en remettre aux examens périodiques et aux mises à jour des normes pour le secteur public du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. La CCN appuie la prise en compte de la comptabilisation du capital naturel pour la prise de décisions dans le secteur public et entend continuer de participer aux consultations avec les parties prenantes lorsqu'elle en a la chance.
Réviser le processus de gestion de projet et les outils d'établissement des priorités pour y intégrer les valeurs de capital naturel.	La révision du processus de gestion de projet est commencée, mais elle n'est pas encore terminée.
Communiquer l'importance des services écosystémiques que procurent les espaces verts de la CCN, et fournir de la formation sur le capital naturel au personnel de la CCN.	Dans les médias sociaux, sur sa page Web et au moyen de ses infolettres, la CCN continue d'informer le public sur l'importance de protéger les espaces verts et les habitats naturels pour préserver les services écosystémiques qu'ils procurent à la région de la capitale nationale. Pour une deuxième année consécutive, elle a continué de promouvoir l'utilisation de ses espaces verts pour favoriser la santé physique et mentale de la population en contexte de pandémie de COVID-19.

Transparence et responsabilisation

ENGAGEMENTS	MESURES PRISES EN 2021-2022
Rendre compte des progrès réalisés au moyen du rapport annuel, du site Web et des comptes de médias sociaux de la CCN, et dans le cadre du processus de production de rapports de la <i>Loi fédérale sur le développement durable</i> .	<p>La CCN continue d'étoffer sa page Web sur la Stratégie de développement durable. Elle y indique désormais la progression de chaque mesure et la met à jour lorsqu'il y a du nouveau ou que des jalons sont atteints.</p> <p>La CCN a publié plusieurs messages dans les médias sociaux pour rendre compte de divers aspects de la stratégie.</p> <p>La CCN a entamé le processus de renouvellement de sa stratégie de développement durable pour 2023-2027. Celle-ci s'harmonisera entièrement à la <i>Loi fédérale sur le développement durable</i>. La CCN devra rendre compte de ses résultats en vertu de cette loi.</p>
Remédier aux lacunes en apportant des changements aux plans de mise en œuvre de la Stratégie de développement durable, au besoin.	Vers la fin du cycle de la Stratégie de développement durable 2018-2023, à l'été 2022, la CCN entreprendra un examen de sa stratégie afin de préparer le prochain cycle, en tirant des leçons du cycle actuel.

Mesures et indicateurs

LÉGENDE

-  La mesure pour atteindre la cible dans les délais est terminée ou en voie de l'être.
-  La cible relative à cette mesure ne sera pas atteinte ou n'a pas été atteinte.
-  Les travaux relatifs à cette mesure ont commencé, mais des problèmes sont survenus et ont entraîné le report de la date d'échéance du projet ou rendront difficile l'atteinte de la cible.
-  Les travaux relatifs à cette mesure n'ont pas encore commencé.
-  Mesures mises en œuvre en collaboration avec des partenaires régionaux.

Objectif 1 : Mesure relative aux changements climatiques

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
1.1  Promouvoir le transport et la mobilité durables dans la région de la capitale nationale.	Le Plan stratégique du Sentier de la capitale a été renouvelé.	2019-2020		Le conseil d'administration de la CCN a approuvé le Plan stratégique du Sentier de la capitale en octobre 2020. À l'automne 2021, la CCN a ouvert un nouveau sentier polyvalent aux plaines LeBreton. Il s'agit du premier sentier conçu dans le cadre de ce nouveau plan.
	La politique sur les promenades a été renouvelée.	2020-2021		La révision de la Politique sur l'utilisation temporaire des promenades est en cours, et la politique actualisée devrait être adoptée en 2023. La CCN a poursuivi le programme de réservation des promenades à la mobilité active tout l'été 2021 et renouvèlera l'expérience pour une troisième année consécutive en 2022. La politique actualisée intégrera les nouvelles réalités, qui font plus de place à la mobilité active.
	La stratégie régionale de mobilité et de transport durables a été renouvelée.	2023-2024		<p>Le Plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux, qui fait office de stratégie régionale de mobilité et de transport durables, a été adopté en 2022. Il présente une vision et des stratégies pour le transport interprovincial des personnes et des biens dans la région de la capitale nationale. Ce plan guide la CCN et ses partenaires dans leur travail de mise en place d'un réseau de transport plus durable. Il s'attaque aux défis et aux incertitudes liés au transport dans la région, maintenant et dans l'avenir.</p> <p>Comme le voulait le budget fédéral de 2021, la CCN a annoncé la mise sur pied d'un bureau de projet de transport interprovincial. Ce bureau démontrera le leadership de la CCN en matière de planification de la mobilité interprovinciale, dans un contexte où une vision régionale s'avère de plus en plus importante. S'appuyant sur le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067, la planification de la mobilité des personnes au cœur de la capitale doit être réfléchi et axée sur le long terme, tant pour les personnes qui résident dans la région que pour celles qui s'y rendent, qu'elles viennent d'ailleurs au pays ou de l'étranger.</p>
1.2  Favoriser l'équilibre en ce qui a trait aux emplois, au logement et aux services, particulièrement dans les pôles d'emplois fédéraux et les autres grands projets d'aménagement devant faire l'objet d'une approbation de l'utilisation du sol par la CCN.	Le nombre moyen de kilomètres parcourus en véhicules personnels pour se rendre dans les pôles d'emplois fédéraux et en revenir a diminué par rapport au niveau de référence de 2019.	2023-2024		<p>L'enquête origine-destination initialement prévue pour 2020-2021 devrait commencer à l'automne 2022 et prendre fin en 2023. Il s'agit d'un projet concerté entre la CCN, la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau, la Société de transport de l'Outaouais (STO), le ministère des Transports de l'Ontario et le ministère des Transports du Québec. L'enquête tiendra compte de la nouvelle réalité des modèles de déplacement autour des pôles d'emploi fédéraux, qui changeront radicalement en raison de l'augmentation du télétravail.</p> <p>La CCN utilisera les résultats de cette enquête pour évaluer les opportunités de réduction des émissions de gaz à effet de serre découlant du navettage dans la région.</p>
	Le pourcentage de véhicules personnels utilisés pour se rendre dans les pôles d'emplois fédéraux, et en revenir, a diminué par rapport au niveau de référence de 2020.	2023-2024		Comme il est mentionné précédemment, l'enquête origine-destination initialement prévue pour 2020-2021 devrait commencer à l'automne 2022 et prendre fin en 2023. La CCN utilisera les résultats de cette enquête pour évaluer les opportunités de réduction des émissions de gaz à effet de serre découlant du navettage dans la région.

<p>1.3</p> <p>Promouvoir le réaménagement des friches industrielles excédentaires et des terrains de la CCN adjacents aux stations de transport en commun conformément aux plans de la CCN.</p>	<p>Au moins 23 ha de terrain font l'objet d'un contrat d'assainissement et d'aménagement.</p>	<p>2023-2024</p>	<p>En tout, la CCN a vendu 16,3 ha de friches industrielles excédentaires adjacentes aux pôles de transport en commun, pour les projets de train léger et de service rapide par autobus de la Ville d'Ottawa.</p> <p>✓ Cette année, aucune friche industrielle n'a été vendue pour être aménagée. En janvier 2022, une partie proposante a été retenue pour le projet d'aménagement du terrain de la bibliothèque, qui couvre 1,1 ha aux plaines Le Breton, et la conclusion d'une entente est prévue pour 2022-2023.</p>
<p>1.4 </p> <p>Évaluer les risques des effets du changement climatique sur les biens, les programmes et les services de la CCN, et élaborer un plan de résilience et d'adaptation au changement climatique.</p>	<p>Une étude de recherche sur la patinoire du canal Rideau a été réalisée.</p>	<p>2019-2020</p>	<p>✓ L'évaluation des risques des effets des changements climatiques sur la patinoire du canal Rideau a pris fin en 2021. Cette étude a entre autres révélé que d'ici 2050, la saison de patinage sur le canal sera écourtée, car elle commencera plus tard dans l'année. La date de fin de saison ne devrait pas changer.</p> <p>✓ Puisque les risques en début de saison se sont révélés plus importants que les risques en fin de saison, la CCN concentrera ses efforts d'adaptation à la période de formation initiale de la glace, afin d'éviter les retards à l'ouverture de la saison de patinage. Pour ce faire, elle a conclu un partenariat avec l'Université Carleton afin de tester certaines méthodes de résilience de la glace, comme l'utilisation de canons à neige, de sondes thermiques et même de drones. Ce projet s'échelonne sur quatre ans.</p>
	<p>Une étude de recherche sur les biens, les programmes et les services a été réalisée.</p>	<p>2020-2021</p>	<p>✓ Une évaluation de la vulnérabilité et des risques liés au changement climatique a été réalisée. Elle a permis d'évaluer les plus grandes vulnérabilités et les plus grands risques pour les actifs (bâti et naturels), ainsi que les activités et les programmes de la CCN.</p> <p>✓ Cette étude a révélé que les dangers climatiques suivants présentent les risques les plus importants pour la réalisation du mandat de la CCN : étés plus chauds et plus humides; précipitations de courte durée, de forte intensité et soutenues; et phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes de verglas, tornades, etc.).</p> <p>Les résultats de cette étude serviront à élaborer le plan d'adaptation au changement climatique.</p>
	<p>Un plan de résilience et d'adaptation au changement climatique a été établi.</p>	<p>2022-2023</p>	<p>✓ Le plan d'adaptation au changement climatique est en cours de réalisation et sera terminé à l'automne 2023.</p>
	<p>Tous les projets de la CCN tiennent compte de l'adaptation au changement climatique.</p>	<p>2023-2024</p>	<p>! Puisque le plan d'adaptation au changement climatique ne sera terminé qu'à l'automne 2023, l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble des projets de la CCN ne sera pas atteinte dans le cadre de la Stratégie de développement durable 2018-2023. La prochaine stratégie comportera des mesures visant à intégrer les changements climatiques à la prise de décision dans les projets.</p> <p>Cela dit, le personnel prend déjà en compte le changement climatique dans certains projets. Par exemple, à la patinoire du canal Rideau on a étudié comment le changement climatique affectera le nombre de jours de patinage et la formation de la glace; et les risques climatiques seront pris en considération dans le projet de rénovation du nouveau bureau de la CCN, au 80, rue Elgin.</p>
<p>1.5</p> <p>Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les stationnements de la CCN.</p>	<p>Il y a au moins 10 bornes de recharge pour véhicules électriques sur les terrains de la CCN.</p>	<p>2021-2022</p>	<p>✓ Aucune nouvelle borne de recharge pour véhicule électrique n'a été installée en 2021-2022. Il y a 12 bornes en tout sur les propriétés de la CCN. L'une de ces bornes est publique, mais les autres sont destinées aux véhicules du personnel et à ceux de la flotte de la CCN.</p> <p>La CCN prévoit débiter l'installation de bornes de recharge publiques dans certains stationnements en 2022-2023.</p>



Objectif 2 : Un gouvernement à faible émission de carbone

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
2.1 Effectuer des vérifications de la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels, commerciaux et des résidences officielles.	Au moins 75 % des bâtiments dont est propriétaire la CCN et qui consomment de l'énergie ont été audités.	2021-2022	!	<p>Tous les bâtiments des résidences officielles qui consomment de l'énergie ont été audités à l'exception de deux, qui sont en cours de rénovation et qui seront audités en 2022-2023.</p> <p>Treize pour cent des bâtiments résidentiels et agricoles ont été audités. Les audits des bâtiments commerciaux n'ont pas commencé.</p> <p>La cible sera atteinte après l'échéance prévue, et la CCN a mis des fonds de côté pour réaliser, au cours de la prochaine année, l'audit énergétique du reste des bâtiments de son portefeuille résidentiel et agricole et de son portefeuille commercial.</p>
2.2 Intégrer une analyse des émissions de gaz à effet de serre dans les projets de rénovation et de construction en tenant compte des lignes directrices des meilleures pratiques pour les lieux et les immeubles patrimoniaux ¹ .	Une méthode d'analyse des émissions de gaz à effet de serre est adoptée.	2020-2021	!	En 2022, la CCN dressera un plan d'atténuation du changement climatique. Dans le cadre de ce projet, la CCN et un consultant prépareront un plan de carboneutralité pour son portefeuille immobilier. Ce plan comprendra une série de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses propriétés. Il deviendra obligatoire d'analyser ces émissions pour chaque projet, afin d'évaluer la possibilité de les réduire et le rendement sur les investissements. L'analyse à cette fin pourrait suggérer des stratégies et des interventions compatibles avec les propriétés patrimoniales.
	Au moins 75 % des projets utilisent une analyse des émissions de gaz à effet de serre.	2021-2022	!	Même si elle n'a pas encore commencé à élaborer le plan de carboneutralité de son portefeuille immobilier, plusieurs projets entrepris par la CCN prennent en compte les émissions de gaz à effet de serre dans leur planification, comme ceux du pavillon de la plage Westboro, du 80, rue Elgin, du nouveau bureau pour le personnel de conservation et du terrain de camping du lac Philippe.
2.3 Faire le suivi de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et des terrains de la CCN, y compris des installations nouvellement louées et de celles dont le bail a été renouvelé.	Au moins 75 % des bâtiments dont est propriétaire la CCN et qui consomment de l'énergie ont fait l'objet d'un suivi dans ENERGY STAR Portfolio Manager.	2019-2020	!	<p>En 2021-2022, la CCN a achevé d'intégrer l'ensemble des bâtiments qui lui appartiennent, et dont elle a directement le contrôle, à la plateforme logicielle de gestion d'énergies propres RETScreen.</p> <p>En 2022-2023, ce travail continuera et les bâtiments loués dont la CCN est propriétaire seront ajoutés.</p>
	La CCN a réduit ses émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 de 40 % par rapport à l'année de référence 2005.	2030-2031	✓	<p>Par rapport à l'année de référence 2005-2006, la CCN a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 42 % en 2020-2021 pour son parc automobile et les bâtiments qu'elle possède et exploite (champs d'application 1 et 2). En 2019-2020, cette réduction atteignait 51 %. L'analyse des sources d'émission a permis de déterminer que les émissions supplémentaires par rapport à l'an dernier provenaient de l'utilisation accrue de la flotte de véhicules en raison des conditions particulières d'utilisation imposées par la pandémie. Par exemple, pendant une période prolongée, il n'était pas possible pour deux membres du personnel d'utiliser le même véhicule dans le cadre de leurs fonctions.</p> <p>Ainsi, en 2020-2021, la CCN a maintenu la cible de réduction de 40 % d'ici 2025. L'essentiel des économies en émissions, ces dernières années, découle d'un accès accru à une électricité plus propre en Ontario. Pour atteindre la nouvelle cible fédérale de « zéro émissions nettes » d'ici 2050, la CCN poursuivra ses efforts pour réduire considérablement la consommation d'énergie de ses bâtiments. Le plan d'atténuation du changement climatique commencé en 2022 établira une marche à suivre pour les prochaines années à cet égard.</p>
2.4 Adopter des normes minimales en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation efficace de l'eau pour les travaux de rénovation et de construction réalisés sur les terrains de la CCN, y compris dans ses immeubles patrimoniaux.	Des normes minimales en matière d'efficacité énergétique et l'utilisation efficace de l'eau ont été adoptées.	2021-2022	!	<p>Afin d'harmoniser cette mesure avec la Stratégie pour un gouvernement vert, la CCN commencera à préparer un plan de carboneutralité pour son portefeuille immobilier. Ce plan comprendra une série de mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur ses propriétés : optimisation des biens immobiliers; amélioration écoénergétique; technologie de bâtiments intelligents; remise en service de certains bâtiments; rénovations d'envergure; passage à d'autres carburants; etc. Ce plan pourrait notamment suggérer comment adapter ces mesures aux propriétés patrimoniales.</p> <p>Aucune norme n'a été adoptée concernant l'utilisation de l'eau. Il est par contre pratique courante d'installer de l'équipement à faible débit lorsqu'un remplacement ou une installation sont nécessaires. Pour certaines résidences officielles, les systèmes d'irrigation des terrains puisent l'eau d'un lac ou d'un cours d'eau à proximité.</p>

1 www.historicplaces.ca/media/49490/resilience_fr_20%20juin2016.pdf et <https://www.historicplaces.ca/media/18081/81468-parks-s+g-fr-web2.pdf>

<p>2.5 Acheter des véhicules à émission nulle ou hybrides pour la flotte de la CCN.</p>	<p>Au moins 75 % des nouveaux véhicules utilitaires légers achetés chaque année pour faire partie de la flotte sont des véhicules à émission nulle ou hybrides.</p>	<p>2023-2024</p>		<p>Tous les véhicules utilitaires légers admissibles acquis en 2021-2022 par la CCN étaient à émission nulle ou hybrides.</p>
<p>2.6 Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement écologique pour les biens et services.</p>	<p>Une politique d'approvisionnement écologique prévoyant l'analyse du cycle de vie a été adoptée.</p>	<p>2020-2021</p>		<p>La CCN a entrepris un processus d'adoption d'une politique d'achats écologiques. Cette politique s'harmonisera entièrement à la Politique d'achats écologiques du Secrétariat du Conseil du Trésor. Une fois la politique adoptée, la prochaine étape consistera à mettre à jour les lignes directrices actuelles de la CCN de manière à soutenir sa mise en œuvre. Les lignes directrices comprendront les principes d'utilisation de l'analyse du cycle de vie.</p>
<p>2.7 Investir dans les mesures favorisant les moyens de transport à faibles émissions de carbone afin de réduire les émissions liées au navetage et aux voyages professionnels du personnel.</p>	<p>La CCN a effectué un suivi des émissions de CO₂ liées aux voyages professionnels du personnel, y compris la haute direction.</p>	<p>2020-2021</p>		<p>Le suivi des émissions de gaz à effet de serre occasionnées par les déplacements professionnels du personnel a été retardé en raison de la pandémie de COVID-19. Seuls les déplacements par avion ont été calculés. Ils représentent deux tonnes de CO₂.</p>
	<p>Le pourcentage des trajets de navetage du personnel effectués par des moyens de transport à faibles émissions de carbone a augmenté de 10 % par rapport au niveau de référence de 2012.</p>	<p>2023-2024</p>		<p>En raison de la pandémie de COVID-19, il n'y a eu aucune activité de mobilisation du personnel pour encourager le navetage durable en 2020-2021. Depuis la pandémie, le télétravail et les réunions virtuelles sont chose courante. La CCN s'attend à ce qu'après la pandémie, cette situation ait une incidence sur les émissions occasionnées. La CCN compte rénover son nouveau bureau du 80, rue Elgin, afin de fournir des espaces de travail adaptés.</p>
	<p>Le pourcentage des voyages professionnels locaux des employés effectués au moyen de modes de transport à faibles émissions de carbone a augmenté de 10 % par rapport au niveau de référence de 2012.</p>	<p>2023-2024</p>		<p>Depuis la pandémie, le télétravail et les réunions virtuelles sont chose courante. Ainsi, le nombre de déplacements du personnel à partir des bureaux de la CCN pour se rendre sur une propriété ou à des réunions a beaucoup diminué. Cette tendance est susceptible de perdurer puisque plus de gens travailleront de la maison. Cet indicateur devra être révisé une fois les nouvelles habitudes de télétravail bien établies.</p>
<p>2.8  Réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement qui proviennent des aires publiques et des activités de la CCN.</p>	<p>Chaque année, au moins 90 % des déchets produits par la démolition de bâtiments se trouvant sur des terrains de la CCN sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2018-2019</p>		<p>En 2021-2022, la CCN a démolit deux maisons abandonnées sur ses terrains. Pour ces travaux, le taux de détournement des matières résiduelles de l'enfouissement a atteint 80 %. Ce résultat est inférieur à celui des années précédentes. Il s'explique par la grande proportion de matériaux non recyclables qui étaient présents dans ces bâtiments. La CCN poursuivra sa collaboration avec ses partenaires, afin de recycler le plus de matières possible au cours de ses prochaines démolitions.</p>
	<p>Chaque année, au moins 80 % des déchets produits par les activités liées à la patinoire du canal Rideau sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2018-2019</p>		<p>Le taux de détournement des matières résiduelles de l'enfouissement, au cours de la saison de patinage 2022, est de 95 %. La CCN continue de déployer diverses stratégies pour détourner ces déchets : installation de conteneurs bien identifiés pour le recyclage et le compostage, sur le canal Rideau; présence d'une escouade verte sur place, pour aider les gens à trier leurs déchets; collaboration des concessionnaires, pour l'utilisation de contenants et de couverts compostable. En plus de ces mesures, toutes les matières résiduelles ramassées sur la patinoire sont triées après la collecte, afin que les matières recyclables et compostables soient détournées des sites d'enfouissement.</p>
	<p>Chaque année, au moins 60 % des déchets provenant des bureaux de la CCN sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2019-2020</p>		<p>Encore une fois cette année, aucun audit des matières résiduelles n'a été réalisé en raison de la pandémie de COVID-19. Étant donné la faible présence de personnel sur les lieux de travail, il est permis de croire que le volume de matières résiduelles générées était négligeable.</p>
	<p>Chaque année, au moins 50 % des déchets produits lors des grands événements tenus sur les terrains de la CCN sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2019-2020</p>		<p>Encore une fois cette année, il n'y a pas eu de grand événement sur les terrains de la CCN en raison du contexte sanitaire. Il n'y a donc rien à rapporter pour cet indicateur.</p>
	<p>Chaque année, au moins 60 % des déchets provenant du corridor du canal Rideau sont détournés des sites d'enfouissement.</p>	<p>2023-2024</p>		<p>Une analyse des matières résiduelles collectées dans le corridor du canal Rideau a révélé un taux de contamination critique, principalement à cause des déchets canins. Les sites de traitement régionaux qui acceptent ce type de déchet sont actuellement au maximum de leur capacité. C'est pourquoi la CCN a conclu qu'il ne sera pas possible d'atteindre cette cible. Le budget prévu pour cet indicateur sera plutôt alloué à l'installation de matériel de collecte du recyclage sur le boulevard de la Confédération en 2022, en partenariat avec la Ville d'Ottawa. Les résultats de cette mesure seront suivis et communiqués en fonction de cet indicateur.</p>



Objectif 3: Infrastructure moderne et résiliente

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
3.1 Adopter des lignes directrices de gestion des eaux pluviales afin de réduire les effets sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau.	Des lignes directrices sur la gestion des eaux pluviales ont été adoptées.	2019-2020	!	Les lignes directrices sur la gestion des eaux pluviales sont en cours de révision et devraient être adoptées en 2022-2023. Elles permettront de réduire l'impact des activités sur les eaux de surface.
	Tous les nouveaux projets appliquent des lignes directrices sur la gestion des eaux pluviales.	2023-2024	—	Lorsqu'elles seront adoptées, les lignes directrices s'appliqueront aux nouveaux projets et travaux de rénovation.
3.2  Évaluer les risques d'inondation pour les biens et les opérations de la CCN se trouvant dans les zones inondables de récurrence 100 ans et 350 ans.	Une évaluation des risques d'inondation a été réalisée.	2020-2021	!	Cette année, les trois offices de protection de la nature qui couvrent le territoire de la CCN du côté ontarien (Rideau Valley, South Nation et Mississippi Valley) ont publié des données révisées à la suite des inondations de 2017 et 2019. La CCN a donc mis à jour ses cartes des zones inondables à récurrences de 100 ans et de 350 ans pour les rives ontariennes. Le Québec travaille à revoir ses données depuis 2019. La CCN mettra à jour ses cartes pour les rives québécoises, au besoin. La CCN travaille également à intégrer ces informations aux processus de prise de décision, dans le cadre de son projet de plan d'adaptation au changement climatique.



Objectif 4 : Énergie propre

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
4.1 Évaluer le potentiel en énergie renouvelable des terrains et des bâtiments de la CCN afin d'accroître la proportion de systèmes de production d'énergie renouvelable autonomes.	Une évaluation du potentiel en énergie renouvelable des terrains de la CCN a été réalisée.	2020-2021	—	Les travaux relatifs à cette mesure n'ont pas encore commencé. L'évaluation pourrait être terminée dans le cadre du plan de carboneutralité pour le portefeuille immobilier.
4.2  Faciliter la connexion des édifices fédéraux et appartenant à la CCN au réseau énergétique de quartier de SPAC.	Le nombre d'édifices fédéraux et appartenant à la CCN qu'il est prévu de connecter au réseau énergétique de quartier de SPAC a augmenté.	2023-2024	✓	En vertu du Programme d'acquisition de services énergétiques de Services publics et Approvisionnement Canada, la CCN a connecté 10 bâtiments le long de la promenade Sussex et de la rue York. En 2023, d'autres connexions dans le secteur sont prévues sur la rue George.



Relais Renaud – Secteur du lac Philippe



Objectif 5 : Lacs et cours d'eau vierges

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
5.1 Prioriser et restaurer les berges dégradées des cours d'eau et des lacs sur les terrains de la CCN afin d'améliorer l'intégrité des écosystèmes.	Une évaluation du patrimoine archéologique menacé se trouvant sur les terrains riverains de la CCN a été réalisée.	2021-2022	✓	L'activité principale du programme d'archéologie de la CCN est son projet d'évaluation et de sauvetage du patrimoine archéologique. Ce projet à long terme vise à lutter contre l'érosion des ressources archéologiques le long des rives gérées par la CCN. En cours depuis 2018, ses activités se sont concentrées sur le suivi des sites archéologiques préeuropéens sur la rive de la rivière des Outaouais jouxtant le parc du Lac-Leamy et le parc Jacques-Cartier. Le projet a permis de récupérer plus de 75 000 artefacts érodés dans la rivière. En 2022, des fouilles stratégiques de sauvetage de plusieurs sites viendront s'ajouter aux activités de surveillance. Ce projet de la CCN se poursuivra indéfiniment.
	Les berges dégradées ont été recensées et priorisées.	2019-2020	✓	Le recensement et l'établissement de l'ordre de priorité des berges dégradées sur l'ensemble des terrains de la CCN sont terminés. Cependant, compte tenu de l'impact répété des inondations et des modifications à l'utilisation du sol, le travail lié à cette mesure est toujours en cours.
	Au moins 25 % des berges hautement prioritaires ont été stabilisées et restaurées.	2023-2024	✓	Les travaux de conception pour restaurer les rives dégradées le long du ruisseau Meech, du lac Leamy, de la rivière Gatineau et de la rivière des Outaouais progressent bien. Des interventions de restauration devraient avoir lieu au cours des deux prochaines années dans ces zones. Une partie de la rive de la rivière Gatineau sera restaurée au cours de la prochaine année, dans le cadre de la restauration des rives de la rivière des Outaouais du côté québécois.
5.2 Continuer de protéger les zones de végétation riveraine sur les propriétés louées.	Les nouveaux baux conclus chaque année comprennent des mesures de protection des milieux riverains.	2023-2024	✓	Aucun nouveau bail n'a été signé cette année pour une propriété adjacente à un cours d'eau. Tous les baux agricoles comprennent des clauses concernant la protection des berges dictées par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et des offices régionaux de protection de la nature. Ils prévoient notamment une zone tampon d'au moins 3 m le long des plans d'eau, des étangs, des ruisseaux, des fossés et des cours d'eau. Pour tous les autres types de location, des mesures de protection des milieux riverains doivent être prises pour tout projet réalisé sur un terrain adjacent à une berge.



Objectif 6 : Terres et forêts gérées durablement

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
6.1  Adopter et mettre en œuvre une stratégie sur les forêts qui tient compte de la valeur du patrimoine naturel et culturel et qui est axée sur la protection des arbres en milieu urbain.	Une stratégie sur les forêts, qui tient compte de la valeur du patrimoine naturel et culturel et qui est axée sur la protection des arbres en milieu urbain, a été adoptée.	2019-2020	✓	En avril 2021, la CCN a lancé sa Stratégie sur les forêts . Cette stratégie est ce qui guidera la façon dont elle gère les forêts et les arbres sur ses terrains. Elle met l'accent sur les arbres et les forêts dans les zones urbaines, mais s'intéresse aussi aux arbres et forêts des zones naturelles comme la Ceinture de verdure et le parc de la Gatineau. Un ingénieur forestier a été embauché par la CCN afin de mener à bien la mise en œuvre de la stratégie. Le travail portant sur plusieurs mesures de la stratégie sur les forêts est en cours.
	Au moins 100 000 arbres ont été plantés.	2022-2023	✗	Cet objectif est maintenant pris en charge dans la Stratégie sur les forêts de la CCN, et la date limite pour atteindre 100 000 arbres plantés est maintenant 2026. La CCN a déjà trouvé des lieux de plantation pour ces arbres et procédera à leur plantation progressive dans les quatre prochaines années selon un ordre de priorité. En 2021-2022, plus de 4 400 arbres ont été plantés sur les terrains de la CCN.
6.2  Contrôler, en collaboration avec les intervenants de la région, la propagation des espèces de plantes envahissantes.	Une approche coordonnée concernant le contrôle des espèces envahissantes a été adoptée.	2020-2021	!	La CCN n'a pas encore adopté avec les parties prenantes régionales une approche formelle et coordonnée de lutte contre les espèces envahissantes. Cependant, elle continue de lutter activement contre ces espèces sur ses terrains, en partenariat avec certains organismes de la région. Elle mène annuellement des opérations visant à éradiquer les espèces envahissantes, dans le cadre de sa gestion des terrains et d'une série de projets bénévoles.

6.3

Favoriser la connectivité des écosystèmes et des habitats naturels dans la région de la capitale nationale.

Des corridors potentiels ont été définis sur les terrains de la CCN et sur les terrains situés à côté ou près de ceux-ci.

2023-2024



À la suite de l'adoption du [Plan directeur du parc de la Gatineau](#) (2021), un programme pour la protection des corridors écologiques a été mis sur pied afin de faciliter la protection de terrains de haute valeur écologique par des organismes partenaires.

Dans le cadre de ce programme, une entente de contribution financière de 100 000 \$ a été conclue avec Action Chelsea pour le respect de l'environnement (ACRE) pour assurer la conservation à perpétuité de La forêt des cent acres, située dans le corridor écologique nord-est du parc de la Gatineau. Parcs Canada, la Fondation de la faune du Québec, la corporation Minnes, la municipalité de La Pêche et de nombreuses personnes donatrices du secteur participent également à cet important projet de conservation.

6.4

Renouveler le Plan d'action sur les ressources naturelles de la CCN, qui prévoit notamment l'amélioration de la biodiversité sur les terrains de la CCN.

Le Plan d'action sur les ressources naturelles de la CCN a été renouvelé.

2018-2019



Cette mesure a été entièrement mise en œuvre. Le financement du Plan d'action sur les ressources naturelles a été renouvelé à perpétuité, compte tenu de l'importance du programme pour la CCN.

Au moins 15 projets ont été réalisés.

2022-2023



Depuis 2018, 22 projets ont été réalisés dans le cadre de ce programme, dont un en 2021-2022, au sujet des espèces en péril.



Objectif 7 : Populations d'espèces sauvages en santé

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
7.1 Adopter, pour les immeubles et les terrains fédéraux, des normes de conception architecturale et d'aménagement paysager sécuritaires pour les oiseaux.	Des normes sécuritaires pour les oiseaux ont été adoptées.	2019-2020		Cet indicateur a été atteint en 2020-2021 avec Les Lignes directrices de conception sûre pour les oiseaux .
	Des normes sécuritaires pour les oiseaux sont appliquées pour tous les nouveaux projets mis en œuvre chaque année.	2023-2024		Les Lignes directrices de conception sûre pour les oiseaux s'appliquent à tous les projets approuvés par la CCN. Cette année, plusieurs projets d'importance ont intégré des mesures de prévention des collisions d'oiseaux dans leur conception, dont les projets du pavillon de la Plage Westboro; du nouveau bureau pour le personnel de conservation; de Lester B. Pearson et de Portage III. Plusieurs projets toujours au stade préliminaire prendront en compte le risque pour les oiseaux dans leur conception, dont les projets du 80, rue Elgin, du camping du lac Philippe et du 28, boulevard Alexandre-Taché. La CCN continue d'évaluer le risque que représentent ses bâtiments pour les oiseaux. Un premier projet pilote réalisé en partenariat avec la Société géographique royale du Canada a vu le jour au 50, promenade Sussex et a résulté en l'installation de marqueurs visuels sur l'ensemble des vitres de ce bâtiment emblématique des abords de la rivière des Outaouais. D'autres projets d'installation de marqueurs visuels sont prévus en 2022 pour certains refuges du parc de la Gatineau.
7.2 Acquérir des données sur la classification écologique des terrains et les analyser en vue de localiser et de protéger l'habitat potentiel d'espèces en péril.	Des données ont été acquises et analysées concernant les aires naturelles désignées.	2021-2022		Ce projet a été actualisé. La CCN compte maintenant utiliser les données sur la classification écologique des terrains en combinaison avec des systèmes d'images et d'information géographique téléobservées pour cartographier et évaluer les attributs des habitats. Ceci en vue de localiser et de protéger les espèces et les habitats préoccupants en matière de conservation. La CCN s'efforce actuellement d'obtenir des données de sources externes et internes lui permettant de classer les aires naturelles. Grâce à ces données, elle pourra faire une analyse plus poussée qu'en utilisant uniquement la classification écologique.
	Des données ont été acquises et analysées concernant d'autres terrains naturels.	2023-2024		Les travaux relatifs à cette mesure n'ont pas encore commencé.

7.3 Créer un programme d'aménagement paysager favorable à l'habitat des pollinisateurs.	Des lignes directrices sur l'habitat des pollinisateurs ont été adoptées.	2020-2021		L'élaboration des lignes directrices sur l'habitat des pollinisateurs avance à bon train et elles devraient être terminées au printemps 2022. Ces lignes directrices énonceront les meilleures pratiques de gestion des habitats des pollinisateurs et comprendront des méthodes pratiques de restauration et de création d'habitats pour les pollinisateurs.
	Le nombre d'hectares de nouvel habitat des pollinisateurs a augmenté.	2022-2023		Aucun nouvel habitat pour les pollinisateurs n'a été créé en 2021-2022. Deux projets sont en cours et seront terminés en 2022-2023, soit le projet de l'île Victoria et le projet du sentier des Plaines-LeBreton . En tout, 3,2 ha ont été aménagés pour les pollinisateurs depuis 2018.
7.4  Établir des lignes directrices afin de réduire la mortalité de la faune sur les routes.	Un projet de recherche a été réalisé pour guider la prise de décisions concernant l'incidence des routes sur la faune.	2023-2024		La CCN a conclu une entente de recherche pluriannuelle avec l'un des principaux écologistes routiers du Canada, Lenore Fahrig, de l'Université Carleton, en vue d'observer et d'étudier l'impact des routes sur les populations fauniques des aires naturelles de la Ceinture de verdure. L'étude est toujours en cours et devrait se conclure en 2022-2023. Les résultats de l'étude aideront la CCN à défendre les principes de l'écologie routière, afin d'améliorer la gestion de l'impact des interactions entre la faune et le réseau routier.

Objectif 8 : Alimentation durable

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
8.1 Créer une campagne de promotion des aliments produits localement sur les terrains de la CCN.	Une campagne de promotion des aliments produits localement a été lancée.	2020-2021		La campagne de promotion des aliments produits localement lancée en 2018 se poursuit. Cette année, une campagne promotionnelle a été menée sur les plateformes de médias sociaux de la CCN et des étudiants en ont fait la promotion sur le terrain. Une carte interactive indiquant où se trouvent les fermes alimentaires locales et les décrivant brièvement est toujours disponible sur la page Web de la CCN.
8.2  Élaborer une stratégie de production alimentaire relative aux terrains urbains pour compléter la Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable.	Une stratégie de production alimentaire a été créée.	2022-2023		Les travaux relatifs à cette mesure n'ont pas encore commencé. Néanmoins, la CCN a collaboré avec Alimentation Juste pour mener une évaluation de la politique pilote de la CCN sur les jardins communautaires. Cette évaluation établira le degré de succès des deux jardins communautaires approuvés sur les terrains de la CCN, y compris l'efficacité de la politique pilote et un soutien aux autres plans et politiques de la CCN, dans le but de faire rapport régulièrement au conseil au cours de la période pilote de trois ans.
	Cinq nouveaux partenariats ont été établis pour mettre en œuvre la stratégie de production alimentaire relative aux terrains urbains.	2022-2023		Les travaux relatifs à cette mesure n'ont pas encore commencé.
8.3 Améliorer la conservation et la qualité du sol et des ressources en eau.	Cinq projets mis en œuvre (projets appliquant les meilleures pratiques de gestion, projets pilotes ou projets de recherche) visent à acquérir et à analyser des données sur la santé et la qualité des sols.	2023-2024		En 2021-2022, aucun nouveau projet n'a vu le jour. Depuis 2018, les terres de six fermes de la Ceinture de verdure ont été converties à la culture biologique, ce qui améliore la qualité du sol et de l'eau en plus d'augmenter l'offre alimentaire locale et la résilience climatique. Ces fermes comprennent les suivantes : Ottawa Farm Fresh, Beet Box, Greta's Organic Gardens, Backyard Edibles, Mike's Garden Harvest et Ekoroot Farm.
8.4 Diversifier les cultures sur les terres agricoles servant à des activités de monoculture, et accroître la production alimentaire sur les terres agricoles existantes de la Ceinture de verdure	Une évaluation a été réalisée concernant les aliments produits ou qui pourraient être produits sur les terres de la CCN (type, qualité et quantité).	2020-2021		En 2019, la CCN a effectué une enquête sur ses terres agricoles pour évaluer les types d'agriculture qui y sont pratiqués. L'enquête de suivi prévue pour évaluer les aliments produits sur les terres de la CCN a été repoussée.
	Dans la Ceinture de verdure, au moins 200 ha de terres agricoles existantes ont été convertis à la production alimentaire.	2021-2022		Cette année, aucune terre supplémentaire n'a été convertie à la production alimentaire. Le total des terres converties est toujours de 528 ha.



Objectif 9 : Rapprocher les Canadiens de la nature

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
<p>9.1 </p> <p>Établir de nouveaux partenariats avec des organismes locaux afin de réaliser des programmes et des projets de sensibilisation et de participation des citoyens concernant la conservation de la nature et de la biodiversité sur les terrains de la CCN.</p>	Le nombre de bénévoles et de participants ou de visiteurs dans les parcs et les espaces verts de la CCN a augmenté, grâce à de nouveaux partenariats.	2020-2021		<p>Malgré la pandémie de COVID-19, de nombreux bénévoles ont donné de leur temps pour aider la CCN à mener des activités de conservation en 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 44 scientifiques bénévoles ont fait le suivi des traces d'animaux dans le parc de la Gatineau cet hiver; • 57 bénévoles ont recensé les plongeurs huard, les faucons pèlerins et les papillons monarques; • 22 bénévoles ont aidé les Amis du parc de la Gatineau à lutter contre les espèces envahissantes; • 138 bénévoles ont aidé à entretenir les sentiers du parc de la Gatineau; • 39 bénévoles ont patrouillé les sentiers du parc de la Gatineau pour en assurer la sécurité, cet automne, et 68, cet hiver; • 15 bénévoles ont « adopté un sentier » dans le parc de la Gatineau, en vérifiant l'état de leur entretien et en faisant rapport de leurs observations. <p>Aucune activité n'a été achevée dans le cadre du projet de gestion de la végétation au lac Mud, cette année, en raison de la situation sanitaire.</p>
<p>9.2 </p> <p>Promouvoir l'accessibilité des parcs et des espaces verts de la capitale par les transports en commun.</p>	Une évaluation concernant l'accessibilité des espaces verts a été réalisée, et des recommandations pour accroître leur accessibilité par les transports en commun ont été formulées.	2021-2022		Lors du Coloris automnal 2021, la CCN a de nouveau offert le service de navette gratuite reliant les centres-villes d'Ottawa et Gatineau aux endroits les plus populaires du parc de la Gatineau. La navette était offerte lors des quatre weekends du mois d'octobre ainsi que la journée de l'Action de grâce, de 9 h à 16 h. Plus de 4 200 visites en navette ont eu lieu pendant cette période. Le succès de ce programme a mené à des études en vue d'instaurer un service de navette estival en 2022.
<p>9.3 </p> <p>Travailler avec des partenaires et le secteur privé pour installer de nouvelles stations de vélopartage dans les espaces verts urbains de la CCN.</p>	Le nombre de stations de vélopartage sur les terrains de la CCN a augmenté.	2022-2023		En 2021, un projet de location de vélos électriques a été lancé en partenariat avec le Relais plein air du parc de la Gatineau, afin de permettre à encore plus de gens d'explorer les sentiers du parc. Ce projet rend accessibles certaines parties du parc parfois difficiles à atteindre. La CCN évalue actuellement la possibilité d'offrir ce service à d'autres points de départ du parc.



Objectif 10 : Collectivités sûres et en santé

MESURES	À QUOI RESSEMBLERA LA RÉUSSITE?	DATE LIMITE	ÉTAT	RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
<p>10.1</p> <p>Assainir les sites les plus prioritaires se trouvant sur les terrains de la CCN dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.</p>	Au moins 1,5 ha de terrain a été assaini.	2023-2024		Les travaux se poursuivent afin d'assainir le site contaminé le plus prioritaire de la CCN, soit l'île Victoria. Au moins 2,48 ha de terrain ont été assainis jusqu'à maintenant, dont 1,35 ha en 2021-2022.
<p>10.2</p> <p>Évaluer des solutions de rechange à l'utilisation de pesticides chimiques sur les terrains de la CCN en vue de réviser les politiques et les pratiques actuelles.</p>	Une évaluation a été réalisée concernant l'utilisation de pesticides sur les terrains de la CCN.	2020-2021		Pour faciliter la révision de sa politique sur les pesticides, la CCN a d'abord évalué les pesticides utilisés sur ses terrains. Elle a ensuite examiné le contexte législatif, l'impact de divers pesticides sur l'environnement et la santé; la politique sur les pesticides d'autres organisations; et des solutions de rechange à l'utilisation de pesticides chimiques.
	La politique de la CCN sur les pesticides a été révisée.	2022-2023		L'actualisation de la politique de la CCN sur les pesticides est en cours. Aucun retard n'est prévu pour l'instant dans l'atteinte de cet objectif d'ici 2022-2023.



Passerelle de la tourbière Mer Bleue dans la Ceinture de verdure

Glossaire

achat écologique : Approche des achats organisationnels selon laquelle les impacts environnementaux des biens et des services, en plus du prix et de la qualité, jouent un rôle important dans la décision d'achat. [*green procurement*]

adaptation au changement climatique : Ajustement des décisions, des activités et de la pensée en fonction des changements climatiques observés ou prévus, afin de réduire les dommages ou de tirer parti de nouvelles possibilités. [*climate change adaptation*]

assainir : Retirer les contaminants du sol, des eaux souterraines, des sédiments ou des eaux de surface pour en éliminer tout danger pour les humains et la faune. [*remediate*]

bâtiment carboneutre (bâtiment « net zéro ») : Bâtiment à haute efficacité énergétique dont les émissions minimales sont compensées par la production d'énergie renouvelable sans carbone ou la fourniture de ce type d'énergie, ou une compensation carbone élevée. [*zero-carbon building*]

biodiversité : Toutes les variétés d'animaux, de végétaux et autres espèces vivantes qui habitent dans un milieu, n'importe où sur la planète. [*biodiversity*]

capital naturel : Inventaire de ressources naturelles, terres et écosystèmes qui fournissent un éventail de ressources et de flux de services écosystémiques nécessaires à la vie sur terre. [*natural capital*]

carboneutre : Qui ne produit aucune émission nette de carbone; d'abord en réduisant les émissions de carbone, puis en compensant les émissions inévitables au moyen de projets qui retirent le carbone de l'atmosphère. [*carbon neutral*]

décarboniser : Réduire la quantité de gaz à effet de serre produits par un bien ou résultant d'un processus. [*decarbonize*]

détournement des matières résiduelles : Réduction, réutilisation et recyclage des matières résiduelles menant à la réduction des déchets envoyés aux sites d'enfouissement. [*waste diversion*]

développement durable : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. [*sustainable development*]

eaux pluviales : Eau de pluie ou de la neige, ou toute autre forme de précipitation qui a touché le sol ou toute autre surface. [*stormwater*]

écosystème : Unité d'organismes interdépendants qui partagent le même habitat. [*ecosystem*]

efficacité énergétique : État de fonctionnement d'un système qui utilise moins d'énergie pour effectuer une tâche donnée, éliminant ainsi le gaspillage d'énergie. [*energy efficiency*]

énergie propre : Désigne les sources d'énergie renouvelable, les technologies nucléaires, les technologies de captage et de stockage du carbone, ainsi que la réduction de la demande grâce à l'efficacité énergétique. [*clean energy*]

énergie renouvelable : Énergie provenant de sources inépuisables, comme le soleil (énergie solaire), le vent (énergie éolienne) ou les vagues (énergie marémotrice), ou qui peut être reconstituée naturellement avant d'être épuisée, comme la biomasse et le débit des cours d'eau (énergie hydroélectrique). [*renewable energy*]

équité sociale (ou justice sociale) : Désigne le concept d'une société qui accorde aux individus et aux groupes un traitement juste et une part équitable des avantages de la société. Dans ce contexte, la justice sociale est fondée sur les concepts de droits de la personne et d'équité. En vertu de la justice sociale, tous les groupes et tous les individus bénéficient de droits importants tels que la protection de la santé et un seuil minimal de revenu. [*social equity (or social justice)*]

espèces en péril : Espèces végétales ou animales ayant un statut spécial au niveau fédéral ou provincial parce qu'elles sont vulnérables à l'extinction. Ces espèces peuvent être inscrites sur la liste des espèces préoccupantes, menacées, en voie de disparition, disparues du pays ou disparues. [*species at risk*]

friche industrielle : Propriété commerciale ou industrielle abandonnée, inutilisée ou sous-utilisée où les actions passées ont causé une contamination de l'environnement, mais qui a encore un potentiel de réaménagement ou qui offre d'autres possibilités économiques. Les friches industrielles sont généralement situées dans les zones urbaines. [*brownfield site*]

gaz à effet de serre : Gaz tels que l'oxyde nitreux (N₂O), le méthane (CH₄) et surtout le dioxyde de carbone (CO₂) qui s'accumulent dans l'atmosphère et agissent pour retenir la chaleur atmosphérique, contribuant ainsi au changement climatique. [*greenhouse gas*]

gestion des eaux pluviales : Processus qui traite de la composante des eaux de ruissellement de surface en zones urbaines qui sont ou seraient recueillies au moyen d'égouts pluviaux municipaux séparés. [*stormwater management*]

intendance : Gestion des ressources de telle sorte qu'elles puissent être transmises avec intégrité aux générations futures. [*stewardship*]

matière résiduelle : Matière ou objet rejeté par les ménages, les industries, les commerces ou les institutions, et qui est mis en valeur par la récupération, le recyclage, le réemploi, le compostage, ou qui est éliminée. [*residual matter*]

pollinisateur : Animal, comme un oiseau ou un insecte, qui transporte le pollen d'une plante à l'autre. [*pollinator*]

résilience : Capacité d'un système social ou écologique à absorber les perturbations tout en conservant la même structure de base et les mêmes modes de fonctionnement, sa capacité d'auto-organisation et sa capacité de s'adapter au stress et au changement. [*resilience*]

services écosystémiques : Services que l'humanité tire de fonctions écologiques telles que la photosynthèse, la production d'oxygène et la purification de l'eau. [*ecosystem services*]

site contaminé : Terrain qui contient des substances chimiques (p. ex. métaux lourds ou produits pétroliers) qui peuvent présenter un risque pour la santé humaine ou l'environnement, ou qui dépassent les niveaux établis dans les politiques ou les règlements. [*contaminated site*]

système énergétique de quartier : Système composé d'installations centrales qui chauffent les bâtiments avec de l'eau chaude ou de la vapeur et refroidissent les bâtiments avec de l'eau glacée. L'eau circule dans des tuyaux souterrains reliés en boucle. Ce procédé consomme moins d'énergie et est plus efficace que l'utilisation d'équipement dans chaque bâtiment. [*district energy system*]

Participez

Tout le monde a un rôle à jouer pour bâtir une région de la capitale nationale plus verte et durable. Que vous fassiez partie du milieu des affaires de la région, que vous vous engagiez dans votre quartier ou que vous souhaitiez rendre votre foyer plus écologique, vos efforts sont essentiels à notre réussite commune.

Restez branchés

Pour vous abonner au bulletin électronique et obtenir d'autres renseignements au sujet des niveaux de référence et des progrès réalisés, consultez la page Web sur la [Stratégie de développement durable](#). Vos commentaires et suggestions sur la façon dont la CCN pourrait renforcer ou améliorer ses efforts en matière de durabilité sont les bienvenus.

Pour en savoir plus ou pour participer à ces efforts, communiquez avec la CCN.

Courriel : info@ncc-ccn.ca

Téléphone : 1-800-465-1867 (sans frais)

ATS : 1-866-661-3530 (sans frais)

Poste : 40, rue Elgin, pièce 202, Ottawa (Ontario) K1P 1C7



Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202, Ottawa, (Ontario) K1P 1C7, Canada
Téléphone : 613-239-5000 • Ligne sans frais : 1-800-465-1867
ATS : 613-239-5090 • ATS sans frais : 1-866-661-3530
Télécopieur : 613-239-5063 • Courriel : info@ncc-ccn.ca
www.ccn-ncc.gc.ca

*Stratégie de développement durable
Rapport annuel 2021-2022*

Numéro de catalogue : W91-5F-PDF